



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 30 MAI 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	51	51 + 18 pouvoirs

Date de convocation 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 10 rue de Lunéville - 54300 Marainviller, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Hélène HEDDOUD, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Yvette COUDRAY, Laurent KUREK, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Jean-Marie LARDIN, Jacques PISTER, Michel JACQUOT, François GENAY, Adeline COIGNUS, Christine THOMAS.**

Représentés : **Martial BANNEROT à Sabrina VAUDEVILLE, Didier COLIN à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Alexandra HUGO, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Ludovic CHAUMET à Jonathan HAUVILLER, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Valérie DIDIER à Frédéric BREGEARD, François FRASNIER à Catherine LAURAIN, Virginie GENOT à Christian FLAVENOT, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX à Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ à Murielle GRIFFOUL, Caroline THOMAS à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ, Ludivine GEANT à Ludwig MISCHLER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : GENS DU VOYAGE - Occupation et gestion de l'aire provisoire de grand passage des gens du voyage pour l'année 2024
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_113

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
51	18	69	0	0	0

Il est rappelé la délibération n° 2023-113 du 25 mai 2023 relative à l'organisation de l'accueil provisoire des gens du voyage sur le terrain appartenant au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Lunéville-Chanteheux-Croismare (SIGAL).

Par ailleurs, aucune aire d'accueil pérenne pour les grands passages des gens du voyage n'étant encore concrétisée sur le territoire de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), il n'y a pas d'autre solution que de maintenir encore pour cette année l'aire sur l'aérodrome. C'est pourquoi, afin d'organiser au mieux la gestion de ces grands passages en 2024, il est proposé, en accord avec le SIGAL :

- De signer une convention fixant les conditions d'occupation des terrains mis à disposition par le SIGAL à la CCTLB, qui proposera une indemnité d'occupation d'un montant de 1.000 euros TTC pour l'année 2024,
- D'adopter le règlement intérieur fixant les conditions d'occupation par les gens du voyage,
- De valider les tarifs suivants :
 - 5 euros TTC par caravane double essieu et par jour, prenant en compte les frais liés aux consommations d'eau, d'électricité et de collecte des ordures ménagères,
 - 7 euros TTC de caution par caravane, versés au début du séjour pour la durée du séjour.

Les projets de convention et de règlement intérieur sont joints à la présente.

Pour parfaite information :

- Trois grands passages sont actuellement programmés cet été.
- Conformément au marché n° 2023-002 relatif à la gestion de l'accueil des gens du voyage, la gestion de l'aire de grands passages est confiée à la société Saint-Nabor Services.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention ci-jointe fixant les conditions d'occupation des terrains mis à disposition par le Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Lunéville-Chanteheux-Croismare à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et proposant une indemnité d'occupation d'un montant de 1.000 euros TTC pour l'année 2024.
- Valide les tarifs suivants :
 - 5 euros TTC par caravane double essieu et par jour, prenant en compte les frais liés aux consommations d'eau, d'électricité et de collecte des ordures ménagères,
 - 7 euros TTC de caution par caravane, versés au début du séjour pour la durée du séjour.
- Valide le règlement intérieur ci-joint fixant les conditions d'occupation par les gens du voyage,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.05 19:26:01 +0200
Ref:6632610-9934720-1-D
Signature numérique
le Président